



Demande de loyer suite succession

Par **rosemarie78**, le **25/01/2008 à 12:59**

Bonjour,
Nous sommes 4 enfants et sommes propriétaires de la maison de notre mère depuis sa mort soit depuis février 2007 (notre père étant décédé depuis longtemps)
Je vend ma part à mes 2 soeurs et mon frère. Ils acceptent et vont leur banque actuellement pour faire mon rachat de part. Notre notaire doit me recontacter pour fixer un RDV pour les signatures et récupérer ma part.
Par contre une de mes soeurs s'est installée dans la maison depuis avril 2007 sans me demander mon accord. Je ne m'entend avec aucun des trois et je souhaite réclamer un loyer à ma soeur.
Notre notaire m'a indiqué que ce n'était pas de son ressort mais je n'en sais pas plus.
Comment faire?
Merci.
P.S: question urgente